



Ligue des Droits de l'Homme et du citoyen de Nouvelle-Calédonie

BP 18197 – Tél : 74.16.72
Courriel : contact@ldhnc.nc



Communiqué n°79

« Faisons tout pour que cela ne se reproduise pas »

Ce 14 juillet, le Camp-Est est revenu sur le devant de l'actualité pour la troisième fois en un an. Sans approuver les actes posés par quelques détenus, la Ligue des Droits de l'Homme tient à exprimer sa vive préoccupation sur la question.

Depuis l'établissement du rapport du Contrôleur Général des Lieux de Privation de Liberté en 2011 et la condamnation de l'Etat quant aux conditions de détention en 2012, le Ministère de la Justice a engagé d'importants travaux de rénovation qui exigent des délais conséquents pour être réalisés. A ce jour, le centre de détention fermé a été entièrement reconstruit et les travaux de réhabilitation de la maison d'arrêt, secteur le plus dégradé, doivent commencer en août prochain.

La Ligue observe que, malgré les recommandations de la Garde des Sceaux, la population carcérale n'a que peu diminué (173% de taux d'occupation à la maison d'arrêt en juin 2013), signe que la politique pénale n'évolue que lentement. Elle constate qu'à l'occasion de leur mouvement, si les détenus n'ont exercé aucune brutalité physique contre les personnels de surveillance (dont le travail contribue grandement à humaniser des conditions de détention insupportables), ils ont néanmoins posé des actes plus violents que les précédents.

Cet aspect du mouvement et son caractère peu organisé sont préoccupants. Ils semblent relever d'une exaspération face à la non-prise en compte de revendications pourtant légitimes exprimées depuis plusieurs années. Celles-ci portent moins sur la restauration des locaux, qui progresse, que sur de multiples aspects de la vie quotidienne qui pourraient être améliorés rapidement afin de rendre les conditions de détention plus respectueuses des droits de la personne. Nous pouvons citer pour exemple une alimentation correcte ou certaines formes d'assistance juridique telles que des points d'accès aux droits ou encore l'installation de préaux permettant aux détenus de sortir de leur cellule malgré la pluie.

La Ligue des Droits de l'Homme en Nouvelle Calédonie souligne qu'ici comme en métropole, la Prison doit être un lieu de droits et de devoirs connus et respectés de tous. Au-delà de son aspect privatif de liberté, la peine d'enfermement doit réduire les risques de récidive et favoriser la réinsertion sociale.

La prison est aussi un reflet de la société. La LDH-NC engage tous les citoyens à réfléchir sans préjugé à l'image que nous renvoie le Camp-Est de notre société et aux risques latents qu'il représente pour le devenir commun. Elle appelle de ses vœux l'audit prospectif de l'ensemble des services du Centre Pénitentiaire recommandé par la récente mission du Ministère de la Justice (mission Imbert-Quaretta).

Le Président Elie Poigoune et le Bureau de la LDHNC